

Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du vendredi 29 mars 2024 COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Demande de rapports :

CRITERIUM U12 ESPOIR poule B du 23/03/2024 :

Rencontre n°: 27531104

Rencontre: Vaires 34 – Lognes 34

Lecture du mail de Mr SEROUART, responsable administratif de Vaires, sur les évènements ayant eu lieu en cours de rencontre entre le joueur de Vaires Mr BAABOURA Ayoub (licence n°9603891697) et la joueuse de Lognes n°8, Mme LAROSE Emma (licence n°9603251488), ainsi que sur le comportement des parents de Lognes.

La Commission demande des rapports, <u>pour le 2/4/24</u>, sur les évènements de la rencontre et le comportement de l'environnement à :

- Mr LIMIER ABARE Steeve, éducateur de Vaires
- L'éducateur ou l'éducatrice de l'US Lognes
- Mr BAABOURA Ayoub, joueur de US VAIRES
- Mme LAROSE Emma, joueuse de US LOGNES

La Commission demande en outre l'identité de l'éducateur ou de l'éducatrice de l'US Lognes, ainsi que des explications sur le fait de ne pas avoir été mentionné sur la feuille de match

CRITERIUM U10 ESPOIR poule N du 23/03/2024 :

Rencontre n°: 27528663

Rencontre: Senart Moissy 33 – Gretz Tournan 33

Lecture du rapport de David PARRALEJO, éducateur à Gretz-Tournan, sur les évènements ayant eu lieu en cours de rencontre envers un joueur de Gretz-Tournan (coup volontaire) de la part d'un joueur de Sénart-Moissy, entrainant l'arrêt de la rencontre. Signalement de comportements inadaptés de personnes ainsi que d'inaction de l'encadrement de Sénart-Moissy

La Commission demande des rapports, <u>pour le 2/4/24</u>, concernant les évènements de la rencontre, le nom du joueur de Senart Moissy ayant donné un coup volontaire, l'arrêt de la rencontre et le comportement de l'environnement et de l'éducateur de Sénart-Moissy à :

L'éducateur de Sénart-Moissy

CRITERIUM U11 ESPOIR poule AD du 23/03/2024 :

Rencontre n°: 27530954

Rencontre: J.FCG 1 - CS BRAYTOIS 1

Lecture du mail de Mr GANDOUIN Florian, président du club et éducateur U11 sur la rencontre, indiquant etre victime d'acte de violence par Mr NEZONDET Sébastien, parent d'un licencié de son club, durant la mi-temps de la rencontre.

Le mail étant accompagné d'un dépôt de plainte auprès des autorités compétentes ainsi qu'un certificat médical avec une I.T.T.

La Commission transmet le dossier à la Commission Départementale de Discipline

Festival Foot U13G et U13F:

La réunion de présentation de la finale départementale du Festival Foot U13G et U13F s'est tenue le jeudi 28 mars 2023 (présentiel à Montry et distanciel via visio).

À la suite du tirage au sort, les premières rencontres U13F seront :

- CS Meaux Academy Sénart Moissy
- US Torcy PVM SC Gretz-Tournan
- Vaux Le Pénil-La Rochette FC Val d'Europe FC
- US Lognes Entente Féminine Sud Seine et Marne

À la suite du tirage au sort, les premières rencontres U13G seront :

- SC Gretz Tournan Sénart Moissy
- US Lognes US Trilport
- USM Villeparisis ASA Montereau
- CS Meaux Academy AS Bombon
- Le Mée Sports Football US Vaires
- US Torcy PVM ES Cesson VSD
- RCP Fontainebleau FC Melun
- SC Briard Val d'Europe FC

La Commission donne rendez-vous aux équipes qualifiées à <u>8h</u> <u>précises</u> le samedi 6 Avril 2024 au Stade des Petits Marais, Chemin des Petits Maris 77270 Villeparisis

La commission note l'absence à la réunion des clubs suivants : ES Cesson VSD et ASA Montereau.

La commission décide l'application des sanctions financières prévues à l'annexe financière du Football Animation :

Amende de 30€ au club de ES CESSON VSD (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 30€ au club de ASA MONTEREAU (cf : Annexe financière du Football Animation)

Demandes de changement de joueurs :

US LOGNES – U10 Exc – 1 changement

ROISSY – U11 Exc – 1 changement

RCPF – U10 Exc – 1 changement

UMS PONTAULT – U10 Exc – 2 changements

Les changements sont validés